

Digitalisation : c'est maintenant ou jamais !

Compte Test - 2020-05-04 07:21:31 - Vu sur pharmacie.ma

La nécessité de stopper la propagation du coronavirus dans un environnement de plus en plus mondialisé, ont contraint les différentes nations à mettre en place des mécanismes à même de garantir la continuité de l'activité des entreprises. Et même si la pandémie se présente comme un risque identifié, le confinement et la nécessité d'interrompre les relations interhumaines pendant une aussi longue période ont démontré que peu de pays était finalement préparés à un tel scénario. Le Maroc fait figure de bon élève. Les entreprises et plusieurs administrations ont, dans leur majorité, adopté le télétravail et beaucoup de services ont été maintenus malgré la crise sanitaire. On peut sans se déplacer, régler des factures, suivre des cours, effectuer des achats, travailler à distance, etc. Cette crise a même été à l'origine d'initiatives innovantes à forte valeur ajoutée pour les patients. À titre d'exemple, des experts ont lancé le 13 avril la plateforme «Avis Médical» pour fournir des conseils aux patients. Quant au ministère de la Santé, il a lancé le 21 avril «www.tbib24.com», une plateforme de télé médecine à accès gratuit dont la finalité est d'éviter aux patients les déplacements inutiles. Cette pandémie a aussi révélé le retard accusé par certaines administrations et organismes à exploiter pleinement les possibilités offertes par le digital. Les caisses d'assurances maladie, dont le portail permet aujourd'hui aux entreprises d'effectuer facilement des télé-déclarations et des télé-paiements, n'ont pas encore mis en place le dossier numérique patient. La plupart des prestations nécessitent le déplacement des assurés qui est devenu impossible à cause du confinement, sans parler du tiers payant qui est toujours limité à certaines pathologies et à certains médicaments. Ces contraintes compromettent la compliance des patients aux traitements, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux ne pratique plus d'activité lucrative. Le digital dont le déploiement n'est pas chose aisée nous permet de nouveaux usages, d'autres modes d'interaction dans le travail, une autre forme de collaboration et des services jusque-là inédits. Mais ce déploiement ne peut donner l'effet escompté que si les citoyens disposent des outils nécessaires leur permettant d'arrimer au monde digital, un pré-requis qui conditionne le télétravail et le téléenseignement. L'état et les universités peuvent jouer un rôle essentiel pour accompagner les entreprises et mettre en place les formations nécessaires à la mise à niveau de tous les usagers du digital. Cette crise a mis à mal la plupart des pays. Mais certains d'entre eux donnent l'impression de mieux s'en sortir grâce à leur sens de l'organisation, de la discipline et leur capacité à s'adapter. Charles Darwin n'a-t-il pas dit : «Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements.» ?